

## **SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 NOVEMBRE 2018**

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 19 novembre 2018, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. Le conseiller Jean-Guy Cournoyer est absent.

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **RECOMMANDATION CP-18-234**

##### **Renouvellement des infrastructures municipales des rues Catherine, Moreau, Pie X et partie de Saint-Pierre**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel informe, par communiqué, les citoyens des rues mentionnées en rubrique de l'état d'avancement des travaux 2018 qui ont été perturbés par une météo capricieuse et que des travaux seront complétés en 2019.

#### **RECOMMANDATION CP-18-235**

##### **Projet de loi privé - pouvoirs spéciaux - domaine du transport (voirie) Route industrielle Secteur Est - Terrains privés - Usage limité**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel considère, de déposer à nouveau, le projet de loi privé à l'Assemblée Nationale du Québec pour obtenir des pouvoirs spéciaux pour la construction d'une route industrielle au bénéfice des industries;

Considérant que le Député de Richelieu, Jean-Bernard Émond, a proposé une rencontre avec les maires des Villes de Saint-Joseph-de-Sorel et de Sorel-Tracy;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE reporter à plus tard le dépôt du projet de loi à l'Assemblée Nationale du Québec de façon à permettre aux parties de se rencontrer et de décider, par la suite, de l'orientation à donner à ce dossier.

### **ARÉNA**

Le Secrétaire-trésorier fait état des activités de l'aréna ainsi que des diverses correspondances.

### **PARCS ET LOISIRS**

#### **RECOMMANDATION CP-18-236**

##### **Grande Marche 2018 du Grand Défi Pierre Lavoie Adoption du rapport des dépenses**

Considérant que le rapport des dépenses a été déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier aux membres du Conseil;

Considérant que le grand succès de cette présentation a eu un impact sur toutes les tranches de la population pour promouvoir l'exercice physique;

Considérant qu'une lettre de remerciement adressée à tous les bénévoles serait de mise;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adopte le rapport des dépenses déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier pour la tenue dudit événement.

QU'une demande soit adressée au Grand Défi Pierre Lavoie "Grande Marche 2019" afin de reconduire cette activité sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

QU'une lettre de remerciement soit adressée à tous les bénévoles.

#### **RECOMMANDATION CP-18-237**

##### **Gibelotte annuelle 2018**

##### **Adoption du rapport des dépenses**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adopte le rapport des dépenses déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier, au montant de 2 901,25 \$ pour la tenue dudit événement.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel organise, lors de la présentation de la Gibelotte 2019, un tirage du type "moitié/moitié" dont les profits seront versés à un organisme.

#### **RECOMMANDATION CP-18-238**

##### **Fleurons du Québec**

##### **Aménagement floral des jardinières de lampadaires**

##### **et achat de produits floraux pour la distribution aux citoyens**

##### **Octroi du contrat**

Considérant que la compagnie Les Serres Pierre-Luc Villiard a déposé une soumission pour l'aménagement floral des jardinières installées sur les lampadaires de rues, pour la fourniture des caissettes de fleurs et de terreau paysager lors de la distribution aux citoyens ainsi que des produits floraux qui seront offerts lors des tirages durant la journée spéciale horticole, le tout dans le cadre des Fleurons du Québec;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel octroie le contrat pour l'objet mentionné en rubrique à la compagnie Les Serres Pierre-Luc Villiard au montant soumis de 18 504,08 \$, taxes incluses.

#### **RECOMMANDATION CP-18-239**

##### **13<sup>e</sup> Édition du Tournoi de golf de la Ville de**

##### **Saint-Joseph-de-Sorel et de son Club Lions**

##### **Président d'honneur**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE le Maire s'enquiert auprès de la personnalité retenue par les membres du Conseil municipal, de son intérêt, à agir à titre de président d'honneur, lors de la 13<sup>e</sup> Édition du tournoi de Golf de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et de son Club Lions.

**RECOMMANDATION CP-18-240**

**MRC de Pierre-De Saurel**  
**Défi Patin 2019**

Considérant que les membres du Conseil de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désirent promouvoir l'activité physique hivernale et sa patinoire extérieure;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel organise l'activité "Défi Patin 2019" proposée par la MRC de Pierre-De Saurel, en organisant ladite activité, le dimanche 27 janvier 2019, de 13h00 à 16h00, à la patinoire extérieure de l'école Martel.

**REPRÉSENTATION**

**RECOMMANDATION CP-18-241**

**Représentation**

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- MRC de Pierre-De Saurel - Invitation Conférence de presse  
Municipalité alliée contre la violence conjugale **3 représentants**
- Local aux Familles - Invitation Fête de Noël : **3 représentants**

**SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ**

**RECOMMANDATION CP-18-242**

**Subvention, Cotisation, Publicité**

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Ateliers Je suis capable - Aide financière 2018 : **3 000,00 \$**
- École Secondaire Fernand-Lefebvre  
Gala Coup de cœur 2018-2019: **50,00 \$ - Budget 2019**
- Journal Les 2 Rives - Vœux des Fêtes: **Refusée**
- Journal Les 2 Rives  
Revue de l'année 2019 - une page : **1 200 \$**
- Parrainage Civique de la Vallée du Richelieu  
Aide financière 2019: **100 \$ - Budget 2019**

**AUTRES OBJETS**

**RECOMMANDATION CP-18-243**

**Comités Régionaux de la Famille et de la Culture**  
**Réflexion sur l'élimination des bouteilles d'eau en plastique**

Considérant que les contenants jetables en plastique servant à embouteiller de l'eau causent une pollution en se retrouvant à divers endroits;

Considérant que l'installation d'abreuvoir à divers endroits appropriés pourrait permettre la réduction d'achats de bouteilles d'eau jetables;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE les membres du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel entament une réflexion concernant l'installation d'abreuvoir afin de participer à l'élimination graduelle de l'utilisation de bouteilles d'eau jetables en plastique.

#### **RECOMMANDATION CP-18-244**

##### **Heure des séances du Conseil**

Considérant qu'il y a lieu de modifier les heures des séances du Conseil municipal pour tenir compte de la réalité des nouveaux élus;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE l'heure des séances de la Commission permanente est modifiée pour 16h30.

QUE l'heure des séances publiques du Conseil municipal demeure inchangée à 19h00.

#### **RECOMMANDATION CP-18-245**

##### **Propriétaire de la rue Saint-Joseph Demande de stationnement hivernal Terrain vacant sur la rue Saint-Joseph**

Considérant qu'un propriétaire de la rue Saint-Joseph a demandé de louer, pour leurs locataires, des espaces de stationnement sur un terrain vacant de la rue Saint-Joseph, et ce uniquement pour la prochaine saison hivernale;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel mette temporairement à la disposition desdits locataires, son terrain vacant situé sur la rue Saint-Joseph en face de la piscine, pour le stationnement en saison hivernale, uniquement pour la prochaine saison de novembre 2018 à avril 2019.

QUE le terrain vacant sera accessible, tel quel, sans bordure d'asphalte pour faciliter l'accès, sans déneigement, et aux risques et périls des utilisateurs.

#### **RECOMMANDATION CP-18-246**

##### **Renouvellement des assurances générales 2019 avec la Mutuelle des Municipalités du Québec**

Considérant que la proposition de renouvellement des assurances générales 2019 avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) est de 64 721 \$, taxes incluses;

Considérant que, conformément à l'entente d'adhésion de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avec la MMQ, les protections sont renouvelables au 31 décembre de chaque année;

Considérant que les protections demeurent sensiblement identiques incluant la responsabilité ainsi que les taux en assurance des biens et les diverses primes des sections « responsabilité civile générale, responsabilité Umbrella, fidélité DDD, etc.»;

Considérant que la prime soumise par la MMQ comporte qu'une légère hausse, suite aux modifications des valeurs, pour l'exercice 2019 et s'avère donc avantageuse en comparaison du marché général actuel;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte la proposition présentée par la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) pour le renouvellement des assurances générales 2019 au montant de 64 721 \$, taxes incluses.

QUE le Maire et le Directeur général & Secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

### **RECOMMANDATION CP-18-247**

#### **Sûreté du Québec Poste MRC de Pierre-De Saurel Priorités d'action 2019-2020**

Considérant que les membres du Comité de sécurité publique de la MRC de Pierre-De Saurel auront, comme par les années passées, à définir les priorités d'intervention de la Sûreté du Québec pour l'année 2019-2020;

Considérant que ledit Comité de sécurité publique demande aux membres du Conseil des municipalités de discuter des problématiques particulières vécues sur leur territoire et des moyens que la Sûreté du Québec pourrait adopter pour les enrayer;

Considérant que ledit Comité de sécurité publique nous invite à compléter un tableau indiquant les priorités qui devront faire référence aux thèmes suivants :

- Problématique de sécurité routière (vitesse, alcool, traverse de piéton ou autres, **sens unique rue Mc Carthy**)
- Problématique de criminalité (production de cannabis, vente de drogue, méfait, vol, fraude et autres)
- Problématique reliée à des problèmes sociaux, de désordre, d'incivilité ou autres

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adopte les priorités d'action apparaissant au tableau de l'annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie prenante.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande de porter une attention particulière à la prolifération de drogue ou de lieux de culture de drogue sur le territoire de la Ville.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite plus de surveillance et/ou de patrouille policière sur les rues où se sont produits des actes, de vandalisme, d'intimidation et de trouble de la paix.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite que la Sûreté du Québec intervienne auprès de personnes qui troublent la quiétude des citoyens lors d'attroupements similaires aux événements qui se sont produits, en 2016, sur la rue Laval.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite que l'itinérance soit prise en charge et d'impliquer la travailleuse du milieu.

### **CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION CP18-248**

**Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier

**- A N N E X E « A » -**  
(Séance de la Commission permanente du 19 novembre 2018)

**Priorités d'action du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020**

**Municipalité de Saint-Joseph-de-Sorel**

<b>Priorités d'action 2019-2020</b>
<p>1. Problématique de sécurité routière (vitesse, alcool, traverse de piéton ou autres, <u>sens unique rue McCarthy</u>)</p> <p>Des jeunes s'amuse à circuler rapidement, à "brûler" les arrêts (stop) et faire crisser les pneus sur différents coins de rues dont la rue Élizabeth.</p> <p>Les camionneurs omettent l'arrêt (stop) sur la rue Saint-Joseph à l'intersection de la rue Saint-Pierre.</p> <p>2. Problématique de criminalité (production de cannabis, vente de drogue, méfait, vol, fraudes et autres)</p> <p>3. Problématique reliée à des problèmes sociaux, de désordre, d'incivilité ou autres</p>
<b>Commentaires généraux</b>
<p><b><u>Commentaires généraux :</u></b></p> <p><i>La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite une surveillance constante et de la patrouille policière sur son territoire compte tenu d'acte de vandalisme et de trouble de la paix sur certaines rues dont les rues Bonin, Mc Carthy et Élizabeth.</i></p> <p><i>La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite que la Sûreté du Québec intervienne auprès de personnes qui troublent la quiétude des citoyens lors d'attroupements similaires aux événements qui se sont produits, surtout, sur la rue Laval en 2016.</i></p> <p><i>La Ville souhaite que l'itinérance soit prise en charge.</i></p>